

NOTE D'INFORMATION A CONSERVER

Demande d'Autorisation d'Installation d'un Dispositif d'Assainissement Non Collectif

Vous allez construire ou réhabiliter votre habitation : vous devez collecter, traiter et évacuer vos eaux usées. **Vous devez concevoir, et serez responsable de l'entretien votre système d'assainissement autonome** (appelé aussi non collectif ou individuel) dont la conception et l'implantation seront contrôlées, **avant** toute autorisation de construire ou de réhabiliter votre habitation, par le **Syndicat Mixte Germain GUERARD (SMGG)**.

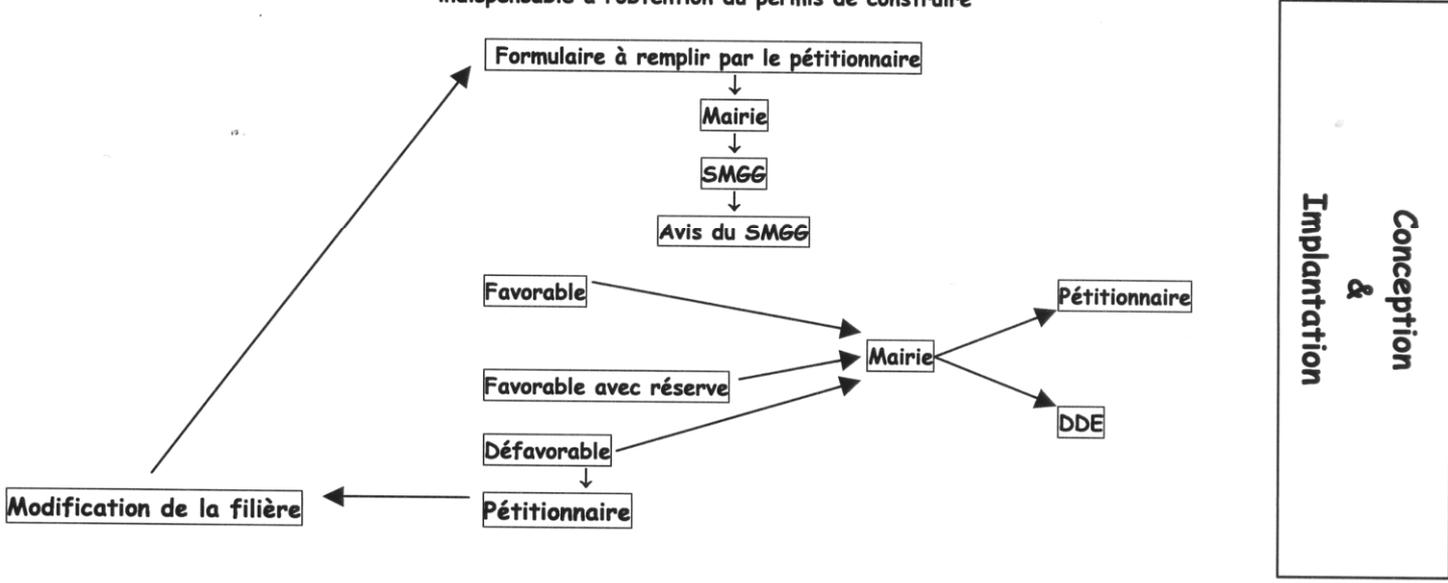
Pour exercer ce contrôle de la conception et de l'implantation de votre système d'Assainissement Non Collectif, le SMGG vous fournit ce formulaire de **Demande d'Autorisation d'Installation d'un Dispositif d'Assainissement Non Collectif**. Vous pouvez également vous le procurer en Mairie du lieu où se situe votre habitation.

Il est très important d'avoir une bonne connaissance de la parcelle pour contrôler le projet de conception et d'implantation de votre installation, et notamment de **la nature géologique du sous sol (jusqu'à 1,2m de profondeur) à l'endroit précis où vous allez installer votre dispositif de traitement**.

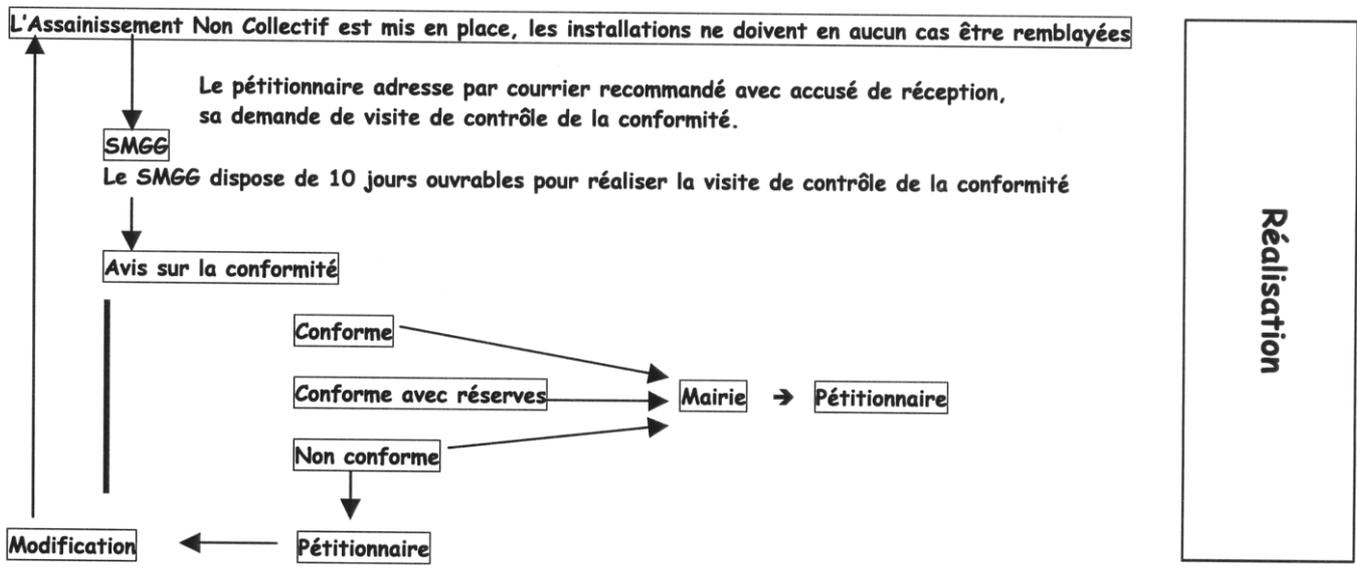
Pour constituer votre dossier, n'hésitez pas à consulter le SMGG.

PROJET D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF dans le Cadre d'un Permis de Construire ou de Réhabilitation

- 1°) Contrôle du dossier d'Assainissement Non Collectif
- pour obtenir l'autorisation d'installer un Assainissement Non Collectif, il s'agit d'une pièce indispensable à l'obtention du permis de construire



- 2°) Contrôle de la bonne exécution de l'installation d'Assainissement Non Collectif
- pour obtenir l'indispensable autorisation de mise en service de l'installation d'Assainissement Non Collectif



Les dispositifs d'Assainissement Non Collectif sont destinés au traitement des eaux usées domestiques (eaux vannes issues des toilettes et eaux ménagères issues des cuisines, salle de bains, ...) à l'exclusion des eaux de pluie qui seront collectées et évacuées séparément.

Sur un support adéquat schématiser le plus clairement possible :

- l'habitation
- l'évacuation des eaux usées de l'habitation
- le pré-traitement (fosse toutes eaux ou fosse septique dans le cas d'une réhabilitation et le pré-filtre décolloïdeur)
- le traitement (tranchées d'infiltration, filtre à sable drainé ou non, ou filière dérogatoire)
- les regards de répartition et ceux de collecte éventuels
- les arbres et la végétation, les surfaces imperméables ou susceptibles de l'être
- les bâtiments annexes (garages, piscine, ...)
- les puits, forages utilisés pour l'Alimentation en Eau Potable
- les axes de circulation
- les cours d'eau, mare, fossé, ...
- le système d'évacuation des eaux pluviales
- les cavités souterraines
- faire figurer les distances entre l'installation et les arbres, puits, clôture de voisinage et la maison concernée
- les ventilations de toute l'installation, notamment celle de la fosse toutes eaux

Les pièces à fournir

- le plan de situation de la parcelle
- l'étude de définition de la filière d'Assainissement Non Collectif comprenant :
 - une évaluation des contraintes topographiques et du milieu récepteur (nature du terrain notamment, prés pouvant influencer le choix de la filière d'Assainissement Non Collectif (poste de relevage nécessaire, si pente trop importante)
 - la description et le dimensionnement de la filière :
 - ✓ le prétraitement (bac à graisses, fosse toutes eaux, décolloïdeur)
 - ✓ le traitement (tranchées d'infiltration ou type de filtre à sable)
 - ✓ le système d'évacuation, le cas échéant, après le traitement (fossé, réseau unitaire, puits d'infiltration)
- le plan de masse du projet de l'installation d'Assainissement Non Collectif à l'échelle 1/100^{ème} ou 1/200^{ème}
- le profil en long de la filière d'assainissement Non Collectif et de l'habitation à l'échelle 1/50^{ème} ou 1/100^{ème}
- le plan et coupe du dispositif de traitement à l'échelle 1/50^{ème} ou 1/100^{ème}
- le formulaire de définition du projet dûment complété